



Avis d'ouverture

(arrêté du Président du Centre de Gestion n° 2026-30 du 10 février 2026)

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la CORREZE organise, pour les Centres de Gestion de la Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2026,

L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCÈS AU GRADE DE RÉDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL de 2^{ème} classe (au titre de l'avancement de grade) - Catégorie B -

CONDITIONS D'ACCÈS

Ouvert aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 6^{ème} échelon du grade de REDACTEUR TERRITORIAL et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau

En application des dispositions de l'article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié, les conditions d'inscription seront appréciées au plus tard le 31 décembre 2027.

CDG ORGANISATEUR	LIEU DE L'ÉPREUVE ÉCRITE
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la CORREZE 19 C route de Champeau CS 90208 – 19007 TULLE CEDEX Tél. : 05.55.20.69.41 www.cdg19.fr	TULLE ou un autre lieu du département

DÉBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PRÉINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS	1 ^{ère} ÉPREUVE (épreuve écrite)
Mardi 3 mars 2026	Mercredi 8 avril 2026	Jeudi 16 avril 2026	Jeudi 24 septembre 2026

Attention :

La préinscription en ligne sera accessible :

- sur le site internet du Centre de gestion de la CORREZE : www.cdg19.fr
- ou directement par l'intermédiaire du portail national « concours-territorial.fr »